

Séance du 07 décembre 2017

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : tarifs du Diplôme Etudiants Entrepreneurs (D2E)

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (ISTV), le jeudi 07 décembre 2017 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente aux conseillers le Diplôme Etudiants Entrepreneurs (D2E) notamment les tarifs d'inscription ainsi que les frais de formation et de gestion dans les établissements délivrant le D2E.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les tarifs pratiqués par les établissements délivrant le D2E tels qu'indiqués sur l'annexe jointe à la présente délibération.

Fait à Valenciennes, le 11 décembre 2017
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 21 12 2017

TARIFS D2E

Les droits d'inscription comprennent les frais d'inscription dans l'un des établissements délivrant le D2E, ainsi que les frais de formation et de gestion.

Tarifs d'inscription au D2E (hors frais de Sécurité Sociale)*				
Étudiant			Diplômé	
Dans établissement délivrant le D2E	Dans établissement ComUE et partenaire	Dans établissement hors ComUE	Inscription en formation initiale	Inscription en formation continue (demandeurs d'emploi, salariés, indépendants...)
184 €	300 €	500 €	500 €	1184 €

*Le D2E ouvre droit à la bourse (Bulletin Officiel n°16 du 20 avril 2017)